

A.G.R.I.A.D.E  
Association gestionnaire du  
restaurant inter administratif de l'État  
17 Place de la République  
28 000 CHARTRES CEDEX  
N° SIRET : 450 902 036 000 18  
Tel : 02.37.22.34.46  
Mél : [riachartres@orange.fr](mailto:riachartres@orange.fr)  
Dossier suivi par : Mme DURAND

Chartres, le 21/10/2022

## **Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du RIA de Chartres du 21/10/2022**

### **Étaient présents :**

#### Représentant des administrations :

BESNARD-PINEAU Valérie (DDT)  
VAAN BARSEGHIAN (Préfecture)  
CAMELOT Jean Claude (DT ARS)

#### Représentants des convives :

HUET Thierry (DDCSPP)  
LEDIAGON Xavier (DDFIP)

#### Absents excusés :

BOUVRY Jean-Luc (retraité DSDEN 28)  
FÉVRIER Camille (DREAL)  
GLOROT-BONNIN Céline (DDFIP)  
KURSAWA Nathalie (DD 28 ARS)  
LE DROLLEC Hervé (DSDEN 28)  
PÉRON Bérengère (DD 28 ARS)  
RAYNAUD-COULETTES Sylvie (DD 28 ARS)  
VEGAS DANGLAS Éric DDETSPP

#### Présents non membre du C A :

Danielle DURAND (Intendante de l'AGRIADE)  
Philippe VAURS Délégué Départemental de l'Action Sociale des Finances Publiques  
M. MARTINI d'Empreintes Culinaires (intervenant)

## Ordre du jour :

L'ordre du jour est le suivant :

- Présentation de l'étude de pérennité par Empreintes Culinaires,
- Présentation et vote du projet de restructuration du RIA pour passage en SRIAS,
- Présentation et vote du budget prévisionnel 2023,
- Point sur la prestation NEWREST,
- Questions diverses dont appel à candidature pour les instances de l'association.

La séance débute à 9h10 par un tour de table qui permet de vérifier les pouvoirs attribués aux membres présents .

- Présentation de l'étude de pérennité par Empreintes Culinaires :

Avec une possibilité de restaurer 1921 convives des différentes administrations dans sa zone de chalandise, le RIA de Chartres est bien positionné pour se développer dans un proche avenir, sa fréquentation actuelle de 200 convives ne représente qu'une fraction de son potentiel possible évalué à 30 % du total des membres des autres administrations en comparaison avec d'autres RIA ou restaurants d'entreprise. Une amélioration du cadre du repas et de la prestation permettraient d'attirer une nouvelle clientèle et de la fidéliser. L'étude d'Empreintes Culinaires liste les améliorations et propositions de changements à apporter dans le document distribué avant la réunion.

- Présentation et vote du projet de restructuration du RIA pour passage en SRIAS

M.MARTINI d'Empreintes Culinaires présente les plans du projet qui prévoient une complète modification de l'existant avec une nouvelle répartition des surfaces et une redistribution des locaux pour les adapter aux nouvelles normes sanitaires de la restauration collective et aux technologies actuelles : notamment en matière d'économies d'énergie et de recyclage des déchets ménager pour s'adapter aux nouvelles obligations.

**Le CA après examen du projet et discussion passe au vote et accepte à l'unanimité de le soumettre au SRIAS tout en demandant que la maîtrise d'œuvre et les honoraires d'architecte soient inclus dans le devis ainsi que le diagnostic amiante qui devrait être fait avant les débuts du chantier, soit le plus tôt possible.**

- Présentation et vote du budget prévisionnel 2023.

Le budget prévisionnel pour 2023 est présenté, il comporte une augmentation importante des coûts de l'énergie qui nous oblige à abandonner le contrat d'approvisionnement d'électricité conclu avec TOTAL énergie. Il est devenu trop cher et la société ne souhaite pas tenir ses engagements envers ses clients. Lors du renouvellement du contrat, il prévoit de retenir l'offre d'EDF qui est moins onéreuse de 50 %.

**Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité par le CA avec l'accord pour conclure le contrat de fourniture de courant avec EDF pour diminuer les charges. Le CA vote le financement d'un emploi à recruter et à former au cours du premier**

**semestre 2023 pour le remplacement de l'intendante fin 2023 (départ à la retraite) dans le budget prévisionnel.**

- Point sur la prestation NEWREST.

La société d'audit Empreintes Culinaires note que le respect du contrat est entaché d'irrégularités et que la qualité de la restauration est déficiente notamment la cuisson du poisson et de certains légumes, ce qui dénote une absence de maîtrise de la part du cuisinier de certain process notamment au niveau des plats végétariens. Actuellement, la situation n'est pas favorable en matière d'approvisionnement avec des circuits perturbés par le COVID et une pénurie de main-d'œuvre et des hausses de coûts importantes ; le prochain audit permettra de mettre en œuvres des mesures pour pallier à ces manquements au contrat.

- Questions diverses dont appel à candidature pour les instances de l'association.

- Le CA constate que l'appel à candidature pour remplacer les membres du bureau de l'association tous démissionnaires ne suscite pas de vocations parmi les membres de l'association. Un nouvel appel devrait être fait pour demander des volontaires par un mail de l'Intendante qui sera relayé par les membres du CA auprès du personnel de toutes les administrations participantes.

Pas d'autre question ponctuelle.

Fin du C. A. à 11h40

Le Président de l'AGRIADE  
Thierry HUET